

Personnes déléguées à l'assemblée du Conseil œcuménique des Églises, 2021 (deux postes vacants)

L'Église Unie du Canada est à la recherche de personnes déléguées qui la représenteront lors de la 11^e assemblée du Conseil œcuménique des Églises, laquelle se déroulera du 8 au 16 septembre 2021, à Karlsruhe, en Allemagne.

À propos du Conseil œcuménique des Églises

Le Conseil œcuménique des Églises (COE) est une communauté fraternelle mondiale composée de 349 Églises. L'objectif premier du COE est « l'unité visible en une seule foi et une seule communauté eucharistique, exprimée dans le culte et la vie commune en Christ, par le témoignage et le service de l'humanité; elle s'efforce de progresser vers cette unité afin que le monde croie ».

Le COE tient une assemblée tous les huit ans, rassemblant ainsi quelque 3 500 personnes déléguées de ses diverses Églises membres dans plus de 110 pays et territoires. L'assemblée revoit les programmes, détermine les politiques, élit la présidente ou le président, et nomme les membres qui siégeront au comité central jusqu'à sa prochaine réunion. Les assemblées du COE sont également des occasions de célébration et de partage où la liturgie constitue un élément essentiel pour les personnes participantes. La prière et l'adoration, dont les éléments proviennent de diverses traditions spirituelles des Églises des quatre coins du monde, constituent les éléments centraux. L'acquisition de nouvelles connaissances est aussi un aspect important et les personnes qui seront présentes auront de nombreuses occasions d'en apprendre davantage sur les divers domaines d'intervention du COE et de ses membres.

Dates et lieu de la 11^e assemblée

Le thème de la 11^e assemblée sera : « L'amour du Christ amène le monde à la réconciliation et à l'unité ». L'assemblée se déroulera du 8 au 16 septembre 2021, à Karlsruhe, en Allemagne, avec quelques événements à Strasbourg, en France. Il s'agira donc de la première assemblée transnationale. L'assemblée générale aura lieu en plusieurs langues, dont l'anglais et le français. Une traduction simultanée sera offerte en français.

Les personnes déléguées sont invitées à participer aux événements qui seront tenus avant l'assemblée et qui porteront sur leurs champs d'intérêt (p. ex., femmes, jeunes, peuples autochtones). Elles seront ainsi bien préparées et pourront participer pleinement et de façon éclairée. Une séance d'orientation à leur intention aura lieu au cours de l'automne 2020 ou en début de 2021. La séance d'orientation se déroulera principalement en anglais.

Les personnes déléguées

Le COE a demandé à l'Église Unie d'envoyer deux personnes déléguées à la 11^e assemblée. Au total, 775 personnes déléguées provenant des Églises membres du COE et investies d'un droit de vote seront présentes.

Le Conseil œcuménique des Églises vise à accueillir un nombre égal de femmes et d'hommes, ainsi que de laïques et de membres des ordres ministériels, de personnes autochtones et de personnes handicapées. Parmi les personnes déléguées votantes, 25 pour cent seront des jeunes (de moins de 30 ans). Pour assurer une telle diversité, l'Église Unie enverra au COE des noms supplémentaires, issus de la liste de candidatures, pour compléter les nominations le cas échéant.

De plus, deux personnes seront nommées comme possibles substituts, au besoin. Si une personne déléguée par l'Église Unie ne peut participer à l'assemblée du COE, l'une de celles-ci pourra la remplacer.

Les membres du personnel de l'Église Unie qui participeront à l'assemblée et qui seront à la tête de la délégation sont : Michael Blair (ministre exécutif, unité de l'Église en mission), Gail Allan (responsable œcuménique) et Patti Talbot (chef d'équipe, Église en partenariat).

Aptitudes et expérience requises

Toutes les personnes déléguées de l'Église Unie du Canada doivent être membres de l'Église Unie du Canada. Les personnes déléguées doivent détenir les compétences suivantes :

- une bonne compréhension des différentes expressions confessionnelles chrétiennes et un engagement au dialogue avec ces dernières;
- un profond intérêt pour l'engagement œcuménique et interreligieux;
- une connaissance approfondie des valeurs, des positions théologiques, des engagements et des politiques sociales de l'Église Unie;
- une expérience de l'interculturalité;
- l'ouverture nécessaire pour apprendre de la sagesse de nos partenaires et pouvoir la communiquer.

Seront appréciées des qualités comme la patience et le vif désir d'apprendre comment d'autres personnes et communautés vivent l'expérience chrétienne à travers les nombreuses manières de vivre la foi. Les personnes déléguées doivent pouvoir affirmer leurs points de vue tout en maintenant un climat de respect et devront s'engager au dialogue dans le but d'établir une compréhension mutuelle. Ce travail pourra s'avérer ardu, parfois frustrant, mais il débouchera toujours sur une expérience d'apprentissage gratifiante, celui de bénéficier de l'immense privilège de faire partie de cette communauté œcuménique internationale.

Dans le cadre de son engagement à devenir une Église interculturelle, l'Église Unie du Canada encourage les candidatures des personnes témoignant de sa diversité raciale, ethnique, culturelle et linguistique. Nous invitons tous les membres intéressés à postuler, y compris les personnes autochtones, racialisées, handicapées, d'orientations sexuelles ou d'identités de genre diverses.

Mandat des personnes déléguées

Les personnes déléguées devront participer aux sessions d'orientation et de compte-rendu. Celles-ci se dérouleront probablement en ligne ou par téléconférences.

Les personnes déléguées doivent participer pleinement et activement à l'assemblée. Elles doivent notamment :

- être présentes à toutes les sessions de l'assemblée;
- participer à la prise de décision axée sur le consensus et voter sur des questions portant sur l'établissement de priorités dans le cadre des programmes, sur les déclarations relatives à des enjeux publics, sur des dossiers financiers, en plus d'élire les personnes qui seront à la présidence et les membres du Comité central, mettant à contribution la sagesse, les compétences et l'expérience de l'Église Unie;
- participer activement à la vie de l'assemblée pour ce qui est des cultes et du volet éducatif.

Les personnes déléguées devront :

- représenter les valeurs, l'esprit et les politiques de l'Église Unie par leurs paroles, leurs actions et les interactions liées à leur rôle;
- s'exprimer conformément aux déclarations de foi et aux politiques établies;
- identifier clairement toute autre déclaration comme une opinion ou interprétation personnelle des déclarations de foi et des politiques établies;
- ne pas engager l'Église à quelque obligation que ce soit en dehors de ce que leur rôle les autorise à faire.

Les personnes déléguées sont responsables devant le Comité théologie et relations interconfessionnelles et interreligieuses et, si la demande en est faite, devant l'exécutif du Conseil général. Les personnes déléguées devront aussi communiquer à toute l'Église Unie le fruit de leur expérience quant aux divers dossiers traités à l'assemblée. Elles seront donc inscrites au [Speakers Bureau](#) [bureau des conférenciers].

Nominations supplémentaires au Conseil œcuménique des Églises

Des personnes déléguées peuvent être nommées pour siéger à des comités ou à des commissions du COE, y compris au Comité central. Ces nominations seront sujettes à une approbation budgétaire et à la coordination du personnel ressource présent à l'assemblée.

Les délégués sont responsables devant le Comité théologie et relations interconfessionnelles et interreligieuses.

Vous trouverez des renseignements sur cette occasion de bénévolat et sur d'autres possibilités à l'adresse suivante: <https://egliseunie.ca/engagement-et-formation/emplois-et-benevolat/servir-le-conseil-general/> (en anglais).

Veillez utiliser le formulaire de candidature en ligne (en [anglais](#) ou en [français](#)) pour proposer la candidature d'une personne ou exprimer votre intérêt à faire partie du comité.

*Échéance : **Mercredi 30 octobre 2019.***